



Le Petit Potin de la Maison de Retraite Ste Bernadette



10 rue du 8 mai Champagné Les Marais 02 51 56 61 16
<http://maison-de-retraite-sainte-bernadette.fr>

EXTRAITS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Ordre du jour :

Situation des travaux
Vie de la Maison.

médecin coordonnateur depuis
2002, pour tous les services
rendus à la maison de retraite.

Participation au Téléthon :
85 pochettes de gâteaux ont été
réalisées pour l'évènement.

Nous souhaitons une bonne
intégration à Mme BIENVENU
Jocelyne dans le CVS, elle
représente la commune.

En début d'année, un nouveau
médecin coordonnateur
interviendra une journée et demi
par semaine à la maison de retraite,
le docteur PROUST Régis.

Visite du futur PASA avec les
familles et le représentant de la
Commune, espace devant être livré
le 16 janvier 2015.

SOMMAIRE :

- Travaux
- Vie de la maison
- Activités

La réunion s'est déroulée en
présence des résidents et des
familles invités.

A ce jour, 60% environ des
travaux ont été réalisés. Nous
avons réceptionné la cuisine,
ainsi que les quatre nouvelles
chambres, plusieurs
déménagements ont été
nécessaires.
La réception du PASA est
prévue courant janvier.
(Pôle d'Activités et de Services
Adaptés)

Visionnage d'un diaporama des
travaux de la maison de retraite
avec commentaires durant une
heure.

Remerciements de la part de
l'association, des résidents, du
personnel et des familles au
Docteur LAIR Jean Yves,

Suite à l'évaluation externe, la
fiche de dysfonctionnement est à
disposition des résidents, des
familles, du personnel, des
intervenants extérieurs, bénévoles
et autres dans un classeur dans le
hall d'entrée de la maison de
retraite, deux téléphones portables
sont en service, quatre chariots
médicaux vont être livrés.

Internet : En sus de l'exploitation
professionnelle, un accès internet
en WIFI est maintenant disponible
pour les résidents et les familles.
Le code d'accès est à demander au
secrétariat. Un résident s'est lancé
sur la toile.

Divers échanges ont lieu entre les
participants :
Huit Déménagements se sont
déroulés sur la première semaine
de décembre

Activités depuis le dernier Conseil de la Vie Sociale :

Lundi 22 septembre 2014 :
Conférence à Luçon avec le Clic
« Vivre en maison de retraite
Pourquoi pas ? »
Mardi 7 octobre 2014 :
Cinéma à Luçon
Lundi 13 octobre 2014 :
Après midi en musique avec une
classe de l'école Jean Macé
Mardi 14 octobre 2014 :
Visite de la nouvelle cuisine
(familles et résidents)
Jeudi 16 octobre 2014 :
Après midi échange avec l'école
Ste Thérèse
Vendredi 17 octobre 2014 :
Déjeuner et après-midi festif,
spectacle, avec les maisons de
retraite du sud-Vendée à la salle
des fêtes de Chaillé Les Marais
Vendredi 14 novembre 2014 :
Jeux avec les ehpad de Vouillé Les
Marais, Chaillé Les Marais et
Puyravault
Lundi 17 novembre 2014 :
Chorale Chœur à cœur
Samedi 6 décembre 2014 :
Participation au Téléthon
Dimanche 7 décembre 2014 :
Ballade à Luçon



" On oppose l'une à l'autre la jeunesse et la vieillesse comme la figure de la partie légère et de la partie pesante de ce jour qu'on appelle la vie. Mais tous les moments du jour, comme tous les âges, n'ont-ils pas une jeunesse, des jouissances qui leur sont propres, pourvu que l'on sache rester dans leur esprit ?.

PAGE 2

Samedi 13 décembre 2014 :

Marché de Noël à la maison de retraite

Dimanche 14 décembre 2014 :

Concert de Noël à l'église de Chaillé Les Marais

Mercredi 17 décembre 2014 :

Chorale Les Restaurants du Cœur

Vendredi 19 décembre 2014 :

Après-midi avec l'école Jean Macé. Illuminations de Noël en soirée à Luçon.

Samedi 20 décembre 2014 :

Repas avec les Aînés de la commune à la salle des fêtes de Champagné Les Marais

Lundi 22 décembre 2014 :

Illuminations de Noël en soirée à Luçon.

Mardi 23 décembre 2014 :

Repas de Noël avec le personnel

30 décembre 2014 :

Groupe folklorique Les 4 Vents de Chantonay

22 janvier 2015 :

Galette des Rois Vœux avec le Conseil d'administration

CHORALE
CHŒUR A COEUR



MARCHE
DE NOEL



CHORALE
LES RESTAURANTS DU COEUR



ECOLE

JEAN
MACE





LES 4 VENTS
DE CHANTONNAY



TRAVAUX

